



Voiture assurée mais jugée vente nulle

Par **karsenti**, le **15/03/2013** à **13:20**

[fluo]bonjour[/fluo]

doit-on continuer de payer l'assurance d'une voiture, dès lors qu'elle doit être reprise par la vendeuse, la vente a été annulée par la justice, elle doit venir la reprendre mais elle ne vient pas pour l'instant, que faire ? continuer de payer l'assurance après le jugement rendu ou faire différemment ??

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **15/03/2013** à **14:16**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (charte du forum)